



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emblèmes

Question au Gouvernement n° 421

Texte de la question

DRAPEAU TRICOLORE ET DEVISE NATIONALE AU FRONTON DES ÉCOLES

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, pour le groupe UMP.

M. Xavier Bertrand. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

Monsieur le ministre, l'école a longtemps été un espace protégé, où nos enfants pouvaient acquérir les savoirs, les règles de vie en commun et les valeurs de la République. Aujourd'hui, l'école et ce que nous avons de plus cher, nos enfants, sont menacés par la violence et par le développement du communautarisme. Ces dangers ne sont pas propres à l'école mais ils y sont d'autant plus intolérables que c'est à l'école que se forge le caractère et que se dessinent les comportements d'adulte.

Si nous voulons éviter le développement des particularismes et la tentation du « chacun pour soi », voire la loi du plus fort, il faut rompre avec le renoncement et s'appuyer davantage sur ce qui fonde notre engagement : la République. Cette République a une devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elle a ses couleurs : le bleu, le blanc...

M. Maxime Gremetz. Et le rouge ! N'oubliez pas le rouge !

M. Xavier Bertrand. ... et le rouge. Cette République, qui n'est ni de droite ni de gauche, nous dépasse et nous rassemble tous.

M. Jacques Desallangre. Bravo !

M. Xavier Bertrand. L'exemple de la ville de Saint-Quentin, dont je suis l'élu, en témoigne : à la rentrée dernière, nous avons mis en place le drapeau tricolore sur la façade des quarante-quatre écoles de la ville et nous avons été surpris de l'accueil très favorable qu'ont réservé à cette initiative les enseignants, les parents d'élèves et les enfants eux-mêmes.

Monsieur le ministre, vous avez exprimé la semaine dernière votre souhait que, dans toute la France, le drapeau français soit associé, au fronton des établissements scolaires, au drapeau européen et à notre devise républicaine. J'ai aussitôt entendu, comme beaucoup de mes collègues, de très nombreux témoignages de satisfaction.

Oui, la République est une valeur moderne ! C'est aussi une valeur d'avenir !

Quand et comment allez-vous permettre que, chaque jour dans ce pays les enfants qui entrent à l'école puissent, en levant les yeux, lire les trois mots de notre devise et voir les trois couleurs qui symbolisent la République et qui font notre fierté ? *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

M. Jacques Desallangre. Très bien !

M. Jean Glavany. M. Bertrand se réveille vingt ans après !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire.

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Vous avez raison, monsieur Bertrand, c'est à l'école que se joue l'essentiel de la nation, et c'est bien pour cela que la République française a appelé « instituteurs » ceux qui sont là pour instituer la République. (*« C'est vrai ! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

Comme vous le savez, Luc Ferry et moi-même avons annoncé la semaine dernière un certain nombre de mesures tendant à faire en sorte que cet espace de laïcité où se manifestent les valeurs de la République puisse se maintenir et que plus jamais ne réapparaissent, dans l'enceinte des écoles, des manifestations de communautarisme, d'opinions religieuses, d'ostracisme, voire de racisme ou d'antisémitisme, comme celles auxquelles, hélas, on assiste actuellement. Ces manifestations sont la honte de la République, la honte de l'école de la nation ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

Il faut, comme vous en donnez l'exemple à Saint-Quentin, commencer par les symboles.

M. Jean Glavany. Un exemple bien tardif !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. C'est pourquoi nous avons décidé que, sur le fronton de nos écoles, de nos collèges et de nos lycées flottent le drapeau de la République française et celui de l'Europe. (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

Nous aiderons pour ce faire les collectivités qui le souhaiteront. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Christian Bataille. Cela coûte moins cher que des postes !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Je vous rappelle, mesdames et messieurs les députés, qu'il y a quelques semaines vous avez voté à l'unanimité une disposition qui qualifie de délit les atteintes portées aux symboles de la République française, notamment à l'hymne national.

Mme Martine Billard et M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas vrai !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. Je souhaite que, lors de la prochaine rentrée scolaire, tous les élus, les députés, les sénateurs de tous bords, en se rendant dans un établissement scolaire, passent sous le drapeau bleu-blanc-rouge et sous le drapeau de l'Europe...

M. Christian Bataille. Grotesque !

M. le ministre délégué à l'enseignement scolaire. ... et qu'ils expliquent les valeurs de la République à nos élèves.

M. Jean-Pierre Raffarin m'a donné son accord ce matin pour que je vous le dise : soyez avec nous, mesdames et messieurs les élus, les défenseurs de la République et de la nation ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

Données clés

Auteur : [M. Xavier Bertrand](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 421

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : enseignement scolaire

Ministère attributaire : enseignement scolaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mars 2003